

« Résumés », in Dussueil (Valentine), Géhanne Gavoty (Stéphanie) (dir.), Idées et formes de la satire au xviil<sup>e</sup> siècle, p. 269-272

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-14464-9.p.0269

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

## RÉSUMÉS

Stéphanie Géhanne Gavoty et Valentine Dussueil, «Introduction»

Discréditée sur les plans moral et esthétique, la satire connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle déclin et régénération. Versifiée, elle manifeste une persistance, au gré des querelles, au service des conservatismes. Concomitamment, elle investit la prose : moins genre qu'esprit de satire, elle s'avère propre à satisfaire une société cultivant la gaieté, secondée par les écrivains, qui voudraient la cantonner aux généralités ou au bon ton, tout en subissant les séductions de cette forme passionnelle.

Pascal Debailly, «La satire classique en vers à l'épreuve des Lumières »

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la satire classique en vers, est un genre poétique reconnu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle cependant, le terme « satire » conserve son sens générique, mais il fait l'objet d'un large discrédit. On l'assimile à une forme d'expression archaïque et hostile aux Lumières. Cet article analyse les raisons qui expliquent ce discrédit, puis les jugements des philosophes et des poéticiens à son sujet. Il montre enfin comment certains antiphilosophes l'ont utilisée à des fins polémiques.

Dimitri Albanèse, «Jean-Baptiste Rousseau et Voltaire, poètes satiriques et héritiers libertins?»

Jean-Baptiste Rousseau, poète lyrique, et Voltaire, symbole des Lumières, semblent n'entretenir aucun lien avec le libertinage. Pourtant, leur pratique de la satire nous invite à considérer un héritage poétique libertin reliant les deux siècles de l'âge classique. Leurs poèmes cinglants et souvent obscènes dérogent à leurs propres théories sur ce genre littéraire, utilisé pour vider leurs querelles. Ainsi, ces deux auteurs nourrissent la réflexion sur les usages de la satire au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sara PATANÉ, «L'Anti-Lucretius de Melchior de Polignac, une satire philosophique?»

Dans l'Anti-Lucretius siue de Deo et Natura (1747), M. de Polignac réfute l'épicurisme. Aux argumentations scientifiques d'inspiration cartésienne s'ajoutent les armes de la satire. Pour dévoiler l'« hypocrisie » du message lucrétien, la polémique de Polignac se sert de l'invective, du burlesque et de la réécriture d'images et de formules lucrétiennes, pastichées et tournées en dérision. Le but est de démythifier la philosophie de Lucrèce pour rendre au poème de science son authentique noblesse.

Béatrice Guion, « Un "ascendant malin". Critique littéraire et satire au siècle des Lumières »

Si la satire en vers s'est prêtée à la critique littéraire, de ses débuts romains jusqu'à Boileau, les auteurs des Lumières, à la suite et à l'instar d'Houdar de La Motte, distinguent critique et satire, et récusent cette dernière. La condamnation de la satire, au nom de valeurs tant morales que mondaines, s'accompagne d'un déclin du genre de la satire lucilienne. S'il est arrivé à Voltaire de s'y livrer, ce sont essentiellement les antiphilosophes qui pratiquent et théorisent la satire littéraire en vers.

Fabrice Chassot, « La misanthropie, tombeau et résurrection de la satire. Les Spectateurs et Le Cosmopolite, après Alceste »

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on identifie aisément le misanthrope et le satirique afin de disqualifier la satire, qui bafouerait les valeurs d'humanité, de sociabilité, de tolérance. Mais la figure du misanthrope, retravaillée, ouvre de nouvelles voies à la satire : les « Spectateurs » trouvent dans le détachement misanthropique le levier d'une satire ou raisonnable ou empathique. Le *Cosmopolite* travaille les contradictions du misanthrope pour conquérir dans la désillusion une nouvelle forme de liberté.

Marc Hersant, « Voltaire et la satire. L'exemple des Lettres à M. de Voltaire sur La Nouvelle Héloïse (ou Aloïsia) de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève (1761) »

L'étude expose la pensée voltairienne de la satire, marquée par son mépris pour la canaille satirique (écrivains crottés animés par la malignité), pour la RÉSUMÉS 271

confronter à l'un des pamphlets de Voltaire contre *La Nouvelle Héloise*. Lecture myope qui relève dans le roman ses dérives langagières, la première lettre est écrite au nom d'un idéal, « bon goût » que Voltaire entend défendre. Dans la seconde lettre, Voltaire lutte en guerrier contre le romanesque de Rousseau et ses épanchements narcissiques.

Stéphanie Géhanne Gavoty, « Les pasquinades du ci-devant jésuite Bonnaud. Caraccioli campé en Tartuffe (1777) »

Au cœur des luttes internes au champ d'Église, l'ex-jésuite Bonnaud réplique à l'apologiste mondain Caraccioli en le livrant, dans son *Tartuffe démasqué*, à sa puissante verve satirique. L'article explore les modalités de l'expression satirique déployée contre le faussaire des *Lettres du pape Clément XIV*. Dans les paratextes de ce brûlot contre Caraccioli, un pseudo-éditeur s'interroge sur la licéité de l'attaque satirique : comment la concilier avec les principes de la morale chrétienne ?

Marc Martinez, « *Satura* et satire dramatique sur la scène anglaise du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle »

Malgré les injonctions morales des théoriciens et les contraintes de la censure, des dramaturges anglais acclimatent la *satura* latine et la ménippée sur la scène comique. Ils adoptent des formules dramatiques — la pièce répétée et la revue satirique — qui offrent un cadre structurel et mettent en scène des auteurs dramatiques ou des figures de magistrats, porteurs de la dénonciation. La survivance de ce comique offensif remet en question l'image d'un XVIII<sup>e</sup> siècle anglais sentimental et policé.

Gabriele Vickermann-Ribémont, « La satire du droit dans la comédie du XVIII<sup>e</sup> siècle en France et en Angleterre »

Dans des contextes juridiques qui, selon des modalités variables, refusent à la satire le droit de « blesser l'État », l'article explore les approches satiriques, parfois radicalement opposées, du droit matrimonial sur les scènes comiques anglaises et françaises, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les différentes options satiriques mises en lumière renouvellent l'appréhension générique des comédies du premier XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier de la « comédie nouvelle » ou « touchante ».

Juliette Fabre, « Satire et promenade dans Les Promenades de M. Le Noble »

Le Noble explore les voies de la satire littéraire, telle qu'elle apparaît au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, oscillant entre des formes anciennes et une dissémination de la tonalité satirique. Le projet théorique affiché au seuil de l'ouvrage apparaît en décalage avec la pratique textuelle, qui formule, à rebours des principes d'une satire morale, de virulentes attaques nominales, mais fait apparaître le lien essentiel entre *satura* (mélange) et poétique fragmentaire de la promenade.

Charles VINCENT, « La satire dans le premier *Tableau de Paris* de Louis Sébastien Mercier »

Louis Sébastien Mercier abhorre la satire personnelle, tandis que les antiphilosophes l'emploient abondamment, contre lui notamment, avant la Révolution. Cependant, il utilise dans son *Tableau de Paris* le style satirique au milieu de nombreux autres, pour dénoncer les travers de groupes sociaux. Il semble alors à mi-chemin entre les moralistes classiques et la sociologie moderne, l'observation rigoureuse et la fiction piquante. Contre le rire satirique, il sent poindre une inquiétude prérévolutionnaire.

Virginie YVERNAULT, « "Avis aux Perturbateurs du bon Ordre". Le type du valet séditieux dans les estampes satiriques des décennies 1780 et 1790 »

Nombre de gravures publiées entre 1780 et 1790 recourent aux faux-semblants de l'imagerie théâtrale pour railler le clergé, fustiger les abus, caricaturer les personnalités politiques. Aux personnages de comédie est confié le soin de cette satire. Ambivalentes, ces caricatures mêlent un univers de fiction familier au public et une actualité politique éruptive et oscillent entre raillerie féroce et visée séditieuse ou entre « satire personnelle » et charge idéologique.